



Predomin®

Largeur de spectre et efficacité de haut niveau au juste prix

Nouvelle solution herbicide maïs de post-levée anti-dicotylédones apportant :

- Sécurité
- Simplicité
- Excellent rapport technico-économique



LARGE SPECTRE

- Efficacité dicotylédones +++
- Efficacité vivaces ++
- 2 modes d'action différents



PROGRAMME DE DÉSHERBAGE PERSONNALISÉ

- Association possible avec un grand nombre de partenaires
- Utilisation possible de 2 à 8 feuilles du maïs sans limitation de dose, même au stade 6-8F



EXCELLENT RAPPORT TECHNICO-ÉCONOMIQUE

Predomin : un très large spectre d'efficacité

DICOTYLÉDONES : Predomin (0,2 kg/ha) + adjuvant - Efficacité (en %) - synthèse pluriannuelle 33 essais BASF
 Les chiffres correspondent à des % d'efficacité



Avantages de l'association Predomin + nicosulfuron

- Un spectre complet grâce à l'efficacité du nicosulfuron sur graminées.
- Très bonne synergie sur de nombreuses dicotylédones, notamment les plus présentes dans les parcelles de maïs :

RENOUÉE LISERON



MORELLE



MERCURIALE



VÉRONIQUES



Predomin

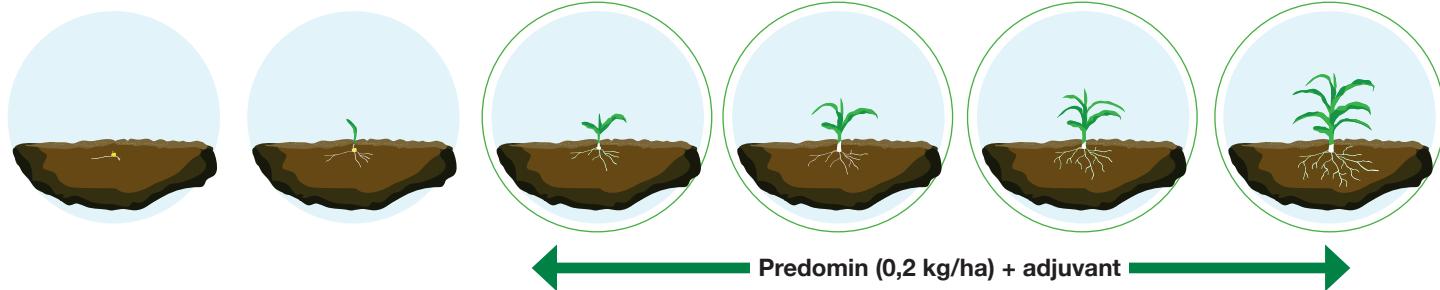
EFFICACITÉ 85 À 95 %

Predomin +
nicosulfuron

EFFICACITÉ > 95 %

Recommandations d'utilisation

..... période d'application 2-8 feuilles



- Predomin s'utilise toujours avec un adjuvant parmi la liste suivante : Actirob® B, Astuss®, Cantor®, Héliosol® et trademarks. Autres adjuvants à l'étude. Cas particulier : Predomin + Monsoon® Active / Mondine® s'utilise sans adjuvant.
- Application entre 2 et 8 feuilles du maïs, y compris au stade 6-8 feuilles sans limitation de dose (entre 6 et 8 feuilles, ne pas dépasser la dose de 100g/ha de dicamba et ne pas associer avec d'autres anti-vivaces).

Fiche d'identité de Predomin®

Marque déposée BASF	Predomin ® : Marque déposée BASF
AMM	N° 2180009
Composition	Tritosulfuron (25%) + dicamba (50%)
Formulation	WG
Classement toxicologique	SGH07 - SGH09 - ATTENTION - H317 - H319 - H400 - H410
Usages et doses autorisés	Maïs, 0,2 kg/ha - Nombre d'application : 1
Distance aux points d'eau	5 m
Délai de rentrée	48 heures
DAR	F (BBCH 18)

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel
gratuits

Edition mai 2018 Réf. 352MAHE0518R
Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF France SAS Division Agro, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou <http://www.agro.bASF.fr> et/ou <http://www.phytodata.com>.

BASF FRANCE SAS – DIVISION AGRO - 21 CHEMIN DE LA
SAUVEGARDE – 69134 ECULLY CEDEX
Tél. 04 72 32 45 45 – www.agro.bASF.fr

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit et de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN 374, bottes, combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, certifié conforme ISO 27065 - niveau 1, blouse catégorie III type PB3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P3.

Nicosulfuron H400-H410. Astuss® : marque déposée De Sangosse S.A.S. - AMM n°2160725 - alkyl alcool alkoxylate 142.4g/l, esters méthylique d'acide gras 601.4g/l - Homologation : 2l/ha, une application par cycle cultural sur les cultures destinées à l'alimentation humaine ou animale - Attention - H319. Héliosol® : AMM n° 7200313 - 665g/l d'alcools terpéniques - Dose homologuée en bouillie herbicide : 0,5l/ha de bouillie - Non classé. Cantor® : AMM n° 2090013 - 790g/l triglycéride éthoxylé 10 OE - Classement : H412. Actirob® B : marque déposée NOVANCE - AMM n° 9400076 - 842g/l huile de colza estérifiée - non classé. Monsoon® Active / Mondine : marque déposée Bayer - AMM n° 2130164 - 10g/l thiencarbazone-méthyl + 30g/l foramsulfuron + 15g/l cyprosulfamide - Classement : H351-H318-H335-H336-H410 - Danger - Usages et doses autorisés : voir étiquette - DRE : 48 heures - DAR : voir étiquette - distance aux points d'eau : zone non traitée de 20m avec un dispositif végétalisé permanent de 20m.